

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'ESSENTIEL



AVRIL 2017

BILAN 2015

Pour en savoir plus : Les données de cette publication sont essentiellement issues des publications de la CEBATRAMA, de la CEL BTP et de la CERC Poitou-Charentes « *Transition énergétique et bâtiment durable bilan 2015, enjeux et perspectives* » en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine est née du rapprochement de la CEBATRAMA, de la CEL BTP et de la CERC Poitou-Charentes en mars 2017, structure partenariale d'échanges et de concertation rassemblant les acteurs publics et privés représentatifs de l'acte de construire en Nouvelle-Aquitaine.

Elle réalise des travaux d'observation sur des thématiques spécifiques à la filière construction : conjoncture, perspectives d'activité, emploi & formation, bâtiment durable & transition énergétique, déchets du BTP & recyclage, matériaux de construction, etc. Elle apporte un éclairage économique prospectif sur les secteurs du bâtiment, des travaux publics et des carrières et matériaux de construction afin d'approfondir la connaissance de la filière et de faciliter l'aide à la décision.

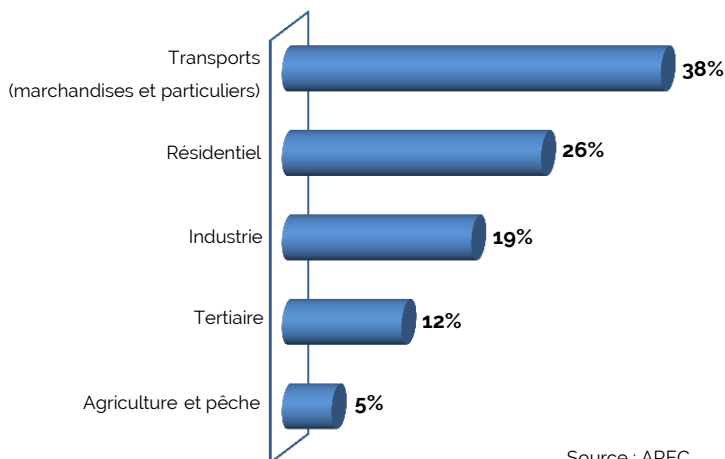




Résidentiel : un secteur prioritaire de la transition énergétique

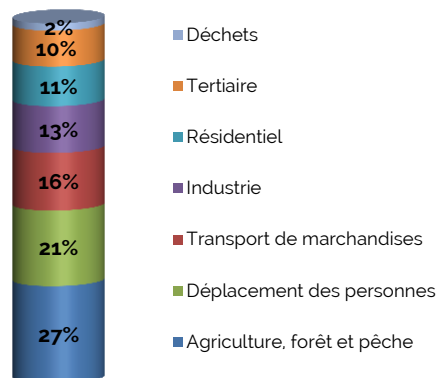
LE RÉSIDENTIEL EST LE DEUXIÈME SECTEUR CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE (26%) derrière les transports (marchandises et personnes). Il représente 11% des émissions de gaz à effet de serre de la région.

Consommation d'énergie finale en 2015
182 719 GWh (tous secteurs)



Source : AREC

Émissions de gaz à effet de serre en 2015
51 684 kt éq. CO₂ (tous secteurs)



Source : AREC

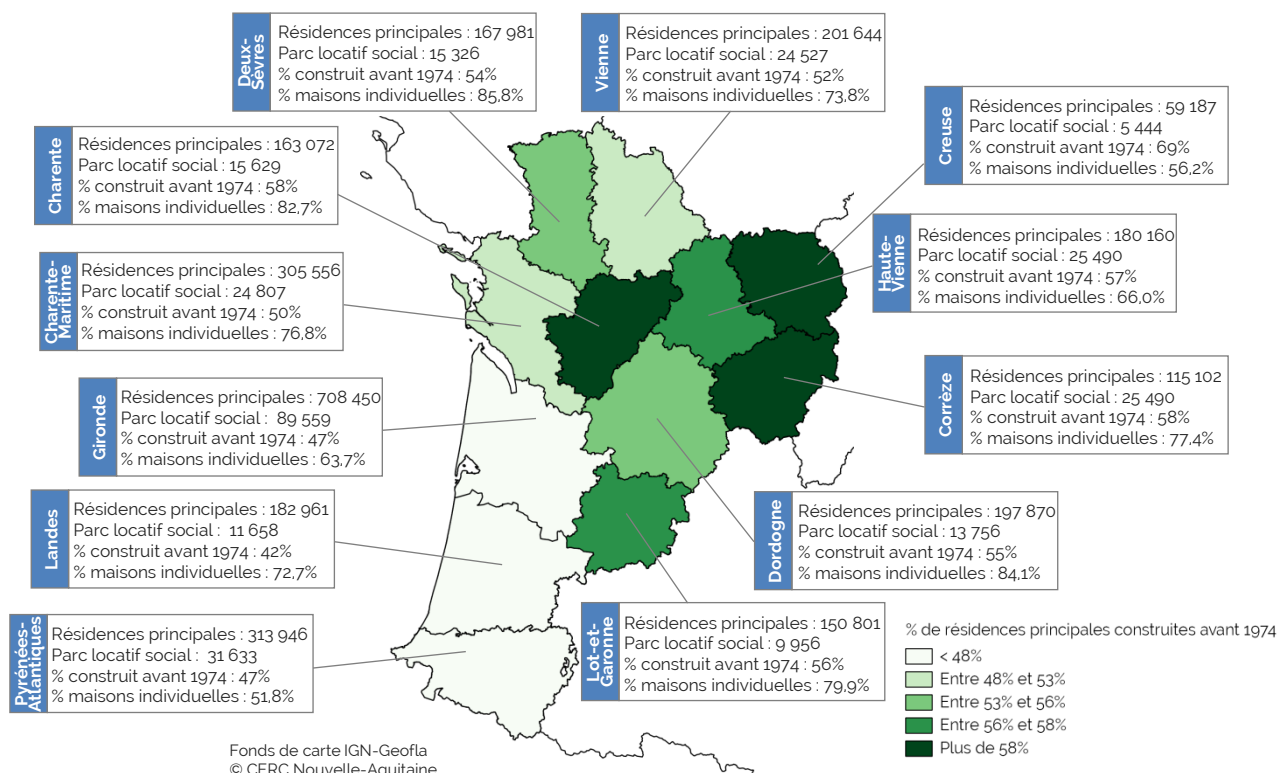


Logements : un parc hétérogène selon les territoires

LES RÉSIDENCES PRINCIPALES (2,476 millions) CONSTITUENT 79,5% du parc de logements en 2015. 51% ont été construites avant 1974, c'est-à-dire avant toute réglementation thermique. 62% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale, 71% sont des maisons individuelles. Ces chiffres régionaux présentent cependant d'importantes disparités selon les territoires.

Le parc de résidences principales en 2015

(Sources : données FILOCOM ; DREAL Nouvelle-Aquitaine ; SoeS)



Fonds de carte IGN-Geofla
© CERC Nouvelle-Aquitaine

€ **Le crédit d'impôt transition énergétique : un outil de massification de la rénovation**

69 711 FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT développement durable (CIDD) ou transition énergétique (CITE) en 2015, soit 4,2% des propriétaires occupants. **En Nouvelle-Aquitaine, c'est également :**

- **91,9 millions d'€ de crédit d'impôt** (1 320 € de crédit d'impôt par logement)
- **459,8 millions d'€ de travaux déclarés** (5 035 € de travaux par foyer)

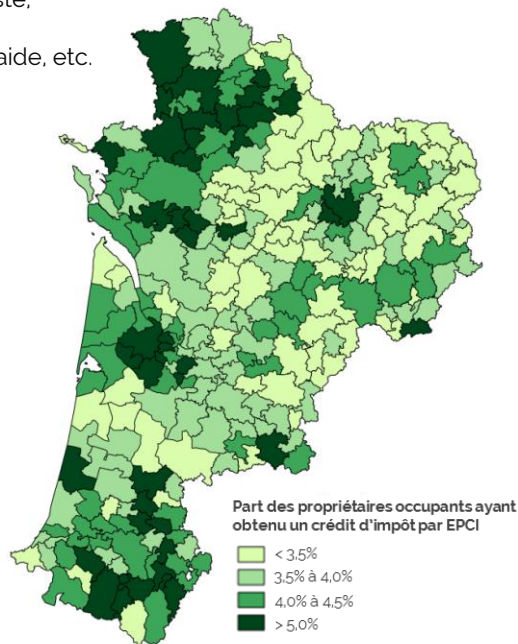
Le recours au crédit d'impôt est disparate selon les territoires. Il est globalement plus important dans les pôles urbains mais dépend de nombreux autres facteurs : âge du parc, vétusté, typologie du bâti, contraintes de liquidité, recours à des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), méconnaissance de cette aide, etc.

Nombre de foyers ayant bénéficié du CIDD/CITE 2015* en Nouvelle-Aquitaine (% de propriétaires occupants)

| | | |
|---------------------------|---------------|-------------|
| Deux-Sèvres | 5 563 | 4,9% |
| Gironde | 16 434 | 4,4% |
| Haute-Vienne | 4 795 | 4,4% |
| Charente-Maritime | 8 232 | 4,3% |
| Vienne | 5 199 | 4,3% |
| Charente | 4 309 | 4,0% |
| Corrèze | 3 012 | 4,0% |
| Landes | 4 578 | 4,0% |
| Lot-et-Garonne | 3 815 | 4,0% |
| Pyrénées-Atlantiques | 7 511 | 4,0% |
| Dordogne | 4 793 | 3,7% |
| Creuse | 1 470 | 3,6% |
| Nouvelle-Aquitaine | 69 711 | 4,2% |

Sources : CERC Nouvelle-Aquitaine ; GIE Réseau des CERC ; INSEE ; DGFIP

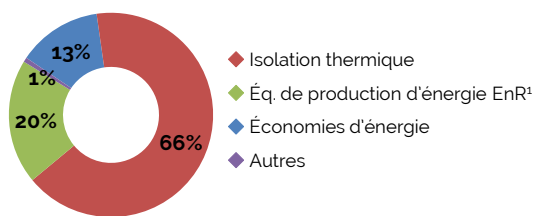
* Crédit d'impôt 2015 pour des travaux réalisés en 2014



66% des travaux de rénovation réalisés relèvent d'actions d'isolation. Parmi les 118 200 actions qui ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt, les principales actions sont :

- isolation des parois vitrées (31 151 actions)
- isolation des toitures (20 841 actions)
- équipement d'appareil de chauffage au bois (16 455 actions)
- équipement de chaudières à condensation (12 189 actions)

Répartition des actions par type de travaux

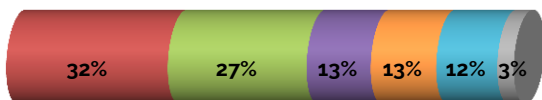


€ **Éco-prêt à taux zéro : un dispositif sous-utilisé**

3 230 MENAGES ONT SOUSCRIT UN ÉCO-PTZ en 2015. Pour l'ensemble de la région, ce sont :

- 61,5 millions d'€ de travaux engagés (19 k€ par logement)
- 2,4 actions de travaux différentes en moyenne par logement
- 72% des actions financent l'isolation du logement

Répartition des actions par types de travaux



- ◆ Isolation thermique des parois vitrées
- ◆ Isolation thermique des toitures
- ◆ Isolation thermique des murs
- ◆ Système de chauffage ou d'ECS²
- ◆ Système de chauffage utilisant les ENR
- ◆ Système de production d'ECS utilisant les ENR

Sources : SGFGAS ; INSEE ; CERC Nouvelle-Aquitaine

¹ : EnR : énergies renouvelable
² : ECS : Eau Chaude Sanitaire

Répartition des Éco-PTZ accordés en Nouvelle-Aquitaine

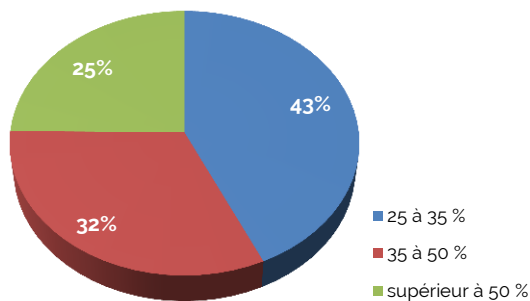
| | | |
|---------------------------|--------------|-----|
| Gironde | 509 | 16% |
| Deux-Sèvres | 451 | 14% |
| Pyrénées-Atlantiques | 335 | 10% |
| Charente | 277 | 9% |
| Dordogne | 260 | 8% |
| Lot-et-Garonne | 265 | 8% |
| Haute-Vienne | 269 | 8% |
| Landes | 230 | 7% |
| Charente-Maritime | 178 | 6% |
| Vienne | 201 | 6% |
| Corrèze | 145 | 4% |
| Creuse | 110 | 3% |
| Nouvelle-Aquitaine | 3 230 | |

€ **Programme Habiter-Mieux : un pilier de la lutte contre la précarité énergétique**

5 896 LOGEMENTS PRIVÉS (5 491 propriétaires-occupants et 405 propriétaires-bailleurs) ONT BÉNÉFICIÉ DES AIDES DE L'ANAH dans le cadre du programme Habiter-Mieux en 2015. 49,51 millions d'€ de subventions ont été versées dont 14,96 millions d'€ de primes FART (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique).

Rapportés au nombre d'habitants, les fonds du programme Habiter-Mieux sont proportionnellement plus fortement mobilisés sur les départements de la Charente, de la Creuse et du Lot-et-Garonne où le parc est plus ancien.

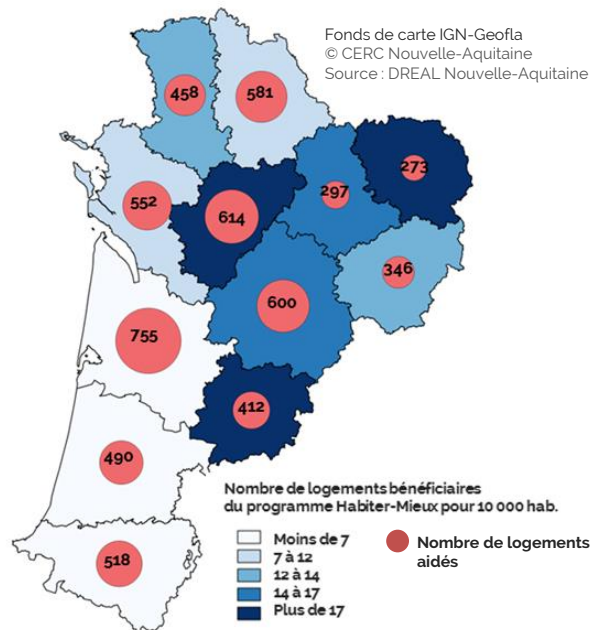
Répartition des gains énergétiques après travaux des logements aidés



Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Pour bénéficier de la prime Habiter-Mieux, les travaux doivent permettre de faire baisser la consommation énergétique d'au moins 25%. **Les gains énergétiques moyens après travaux sont supérieurs à 50% pour ¼ des logements.**

Répartition du nombre de logements aidés en 2015

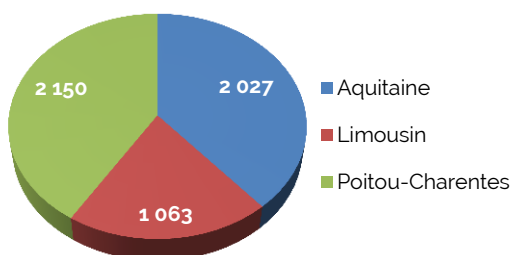


€ **L'Éco-prêt logement social : accélérer la rénovation énergétique du parc social**

5 240 LOGEMENTS SOCIAUX SONT ENGAGÉS DANS UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION comportant un volet énergétique, financés en partie par un Éco-PLS 2nde génération (situation au 31 décembre 2015). Ceci correspond à une moyenne de 3 670 logements par an sur la période 2013-2015.

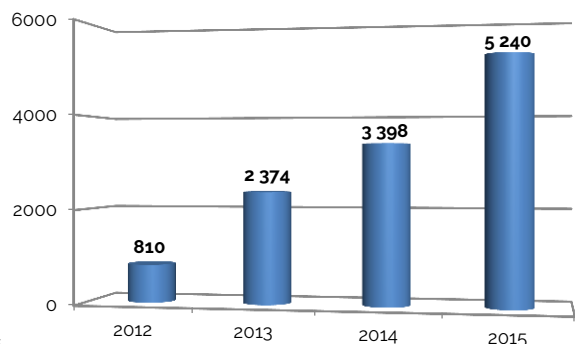
Une vision toutefois incomplète des travaux engagés. D'autres fonds sont mobilisés par les bailleurs sociaux (FEDER...) et différents programmes de travaux sont réalisés annuellement sans passer par ce type de dispositif. L'Éco-PLS étant mobilisable pour les logements les plus énergivores, l'âge du parc et sa vétusté sont un facteur à prendre en compte pour expliquer les écarts constatés entre les régions.

Répartition des logements sociaux engagés dans une réhabilitation financés par un Éco-PLS sur la période 2012-2015



Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine ; Caisse des dépôts

Nombre de logements sociaux engagés dans une réhabilitation financés par un Éco-PLS (en cumul)



Logements rénovés : sur la bonne trajectoire mais encore en deçà des objectifs

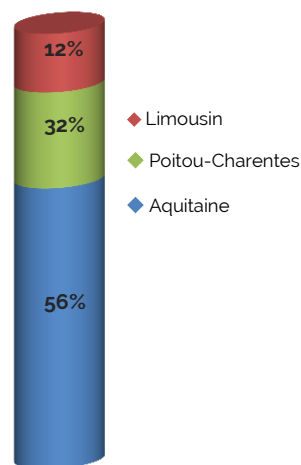
ENTRE 20 000 et 23 000 LOGEMENTS PRIVÉS(*) RENOVÉS (au moins deux types d'actions de travaux différentes) en Nouvelle-Aquitaine avec l'appui d'un ou plusieurs des quatre dispositifs nationaux d'aides. 57% des logements ont bénéficié d'une rénovation considérée comme « très performante » c'est-à-dire composée de 3 types d'actions différentes (isolations, équipements...) ou en performance globale. **À ces rénovations de logements privés, s'ajoute, a minima la rénovation de 3 500 logements sociaux.**

* La méthodologie d'évaluation se base sur les données des principaux dispositifs d'aides financières (CITE, Éco-PTZ, Habiter-Mieux), sur l'évolution du recours au crédit d'impôt en 2016 pour les travaux réalisés en 2015 et sur la part des travaux étalés sur plusieurs exercices. Les données de la DGFIP sur le cumul Éco-PTZ / CITE et sur le crédit d'impôt sur plusieurs exercices consécutifs ont été indispensables pour réaliser cette évaluation.

En plus de ces rénovations ayant bénéficié d'une aide financière, **une part importante des rénovations est réalisée sans recours à des dispositifs incitatifs et/ou en auto-rénovation.** Ainsi, d'après l'étude OPEN 2015 de l'ADEME, seulement 35 à 40% des rénovations énergétiques performantes 2014 ont eu recours aux dispositifs d'aide. Cette faible part peut s'expliquer par une méconnaissance des aides mais également par le non-recours à une entreprise qualifiée RGE.

À titre de comparaison, les objectifs nationaux du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat appliqués à la Nouvelle-Aquitaine en fonction du parc de résidences principales sont les suivants : 36 400 logements privés rénovés par an et 7 000 logements sociaux rénovés par an.

Répartition des logements privés rénovés en Nouvelle-Aquitaine en 2015 (au moins 2 actions de travaux)



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Un soutien significatif à l'activité des entreprises et à l'emploi local

ENTRE 695 ET 785 MILLIONS D'€ DE TRAVAUX POUR 11 100 A 12 500 EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS.**

L'évaluation des travaux générés concernent l'ensemble des actions bénéficiant d'une aide, y compris les actions seules. **Ces travaux concernent 17% du chiffre d'affaires entretien-rénovation du secteur du bâtiment en Nouvelle-Aquitaine.** Comme pour l'estimation de logements, il convient d'ajouter les rénovations ne faisant pas l'objet d'aides.

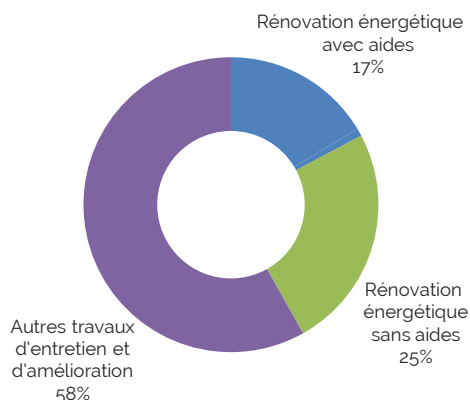
Le chiffre d'affaires issu des travaux bénéficiant d'aides peut être traduit en emploi. Cette activité concerne **entre 11 100 et 12 500 emplois directs et indirects en Nouvelle-Aquitaine.**

- emplois directs : entre 6 250 et 7 000. Il s'agit des emplois intervenant directement sur les chantiers.

- emplois indirects : entre 4 850 et 5 500. Ce sont les emplois situés sur toute la chaîne de production en amont (fournisseurs...) mais n'intervenant pas directement sur le chantier.

** Pour l'estimation des emplois : le calcul du ratio chiffre d'affaires/emploi est réalisé à partir de la part du coût de main d'œuvre dans le chiffre d'affaires selon les ratios déduits des données de l'INSEE-ESANE et du niveau moyen de rémunération issu des données de l'INSEE. Les ratios pris en compte sont des données moyennes pour tous les corps de métiers du bâtiment.

Chiffre d'affaires entretien-rénovation du logement en Nouvelle-Aquitaine
4,2 milliards d'€



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Guichet unique (numéro vert) : une porte d'entrée pour les particuliers

Il permet d'orienter de nombreux ménages motivés pour engager des travaux de rénovation énergétique vers les Points Rénovation Info Service (PRIS) de l'ANAH ou les Espaces Info Energie de l'ADEME.

Depuis la création de ce guichet unique, les aquitains, limousins et picto-charentais ont sollicité le numéro vert : entre **1 875 et 2 360 appels par million d'habitants**.

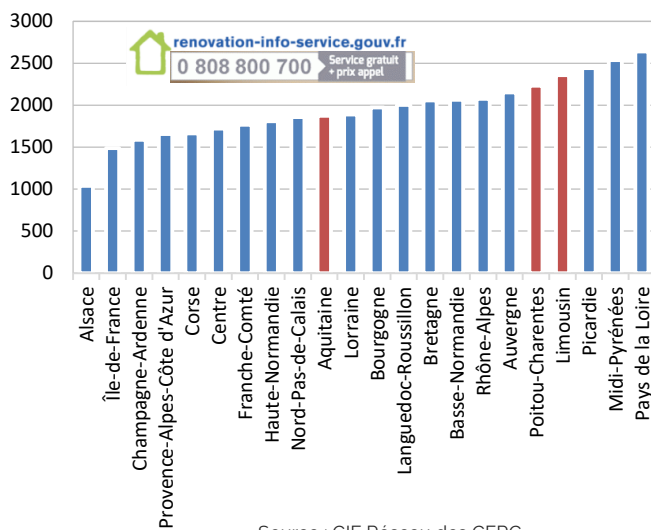
Un réseau d'accompagnement qui se renforce

Afin de lever les freins, un réseau de conseils, d'informations et d'accompagnement des ménages et des copropriétés s'est mis en place. Il est notamment composé de :

- 33 Espaces Info-Energie (22 892 contacts comptabilisés en 2015)
- 13 Points Rénovation Info Services ANAH
- 20 plateformes de la rénovation énergétique

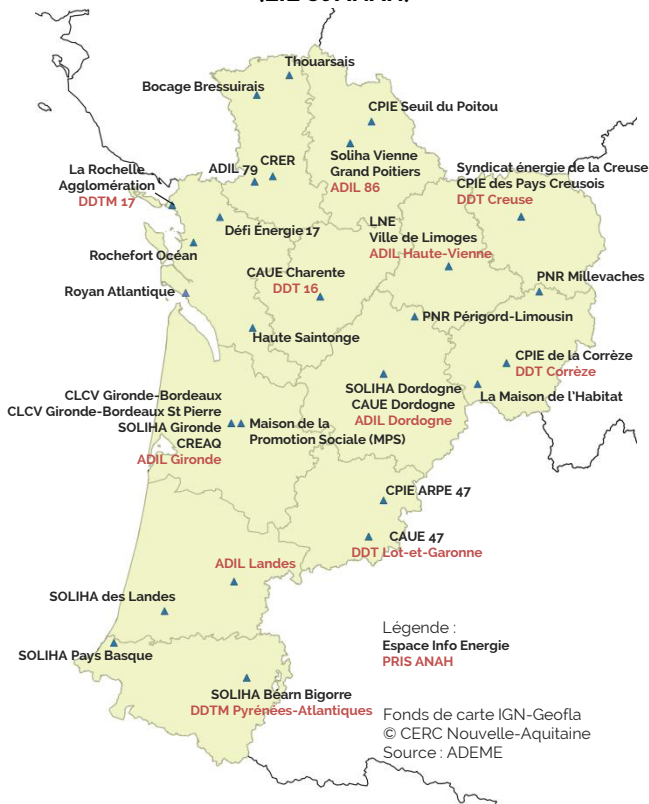
Ce réseau est également complété par des **initiatives locales et les actions menées par le Conseil régional à travers le programme RENO'AQT et l'Agence régionale pour les travaux d'économies d'énergie (ARTEE)**.

Nombre d'appels reçus par le numéro AZUR entre décembre 2013 et décembre 2015 par million d'habitants



Source : GIE Réseau des CERC

Les Points Rénovation Info Services (EIE et ANAH)



Les plateformes de la rénovation énergétique



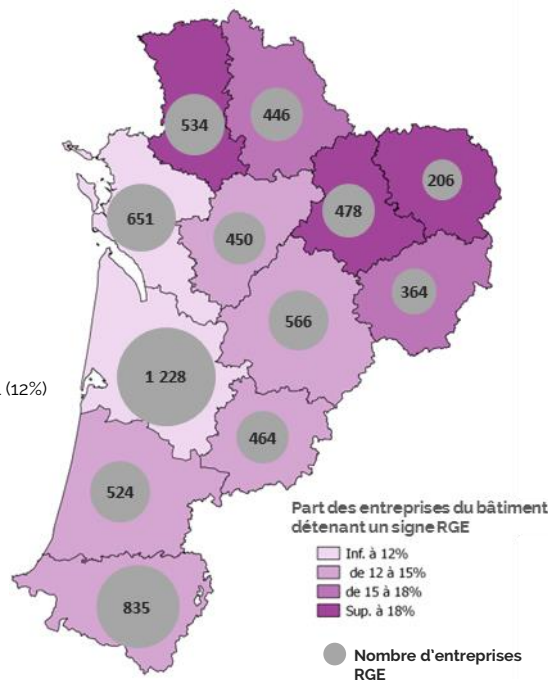
Entreprises : mobilisation pour la qualification « RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT »

LE NOMBRE D'ENTREPRISES RGE A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR DEUX ENTRE FIN 2014 ET FIN 2015.

6 746 entreprises détiennent une ou plusieurs qualifications RGE fin 2015 soit 13% des entreprises de bâtiment de la région. Cette proportion est variable selon les territoires. Elle est supérieure à 18% sur certains départements tels que les Deux-Sèvres, la Corrèze, ou la Creuse.

DOMAINES DE TRAVAUX RGE : FORTE REPRÉSENTATION DE L'ISOLATION. 13 726 qualifications sont détenues par les entreprises (2 domaines de travaux par entreprise en moyenne). Les domaines de travaux les plus représentés parmi les qualifications concernent **l'isolation (59%)**.

Répartition départementale des entreprises RGE : nombre d'entreprises RGE et part des entreprises du bâtiment détenant un signe RGE



Une des conditions pour l'obtention d'une qualification RGE est le suivi de formations FEEBat, formation aux économies d'énergie des entreprises du bâtiment.

En 2015, **2 653 stagiaires ont suivi une formation FEEBat en Nouvelle-Aquitaine.**

Ils se répartissent ainsi :

- Aquitaine : 1 576
- Limousin : 304
- Poitou-Charentes : 773

Source : FEEBat

Repères en Nouvelle-Aquitaine (2015) :
 Nombre d'établissements de bâtiment : 52 412
 Effectifs salariés : 84 690
 Intérimaires : 8 279 en équivalents temps-plein
 Chiffre d'affaires : 11,3 milliards d'euros

LES MEMBRES



VOS CONTACTS :

Bureau de Bordeaux
Sébastien PERRUCHOT
 (Direction opérationnelle)
 Tél. : 05 47 47 62 43

Bureau de Limoges
Mathieu JAMMOT
 (Siège social)
 Tél. : 05 55 11 21 50

Bureau de Poitiers
Muriel GOUGUET
 Tél. : 05 49 41 47 37